

À PROPOS D'ERRIN

Promotion d'une approche conjointe pour le retour et la réinsertion des migrants

L'European Return and Reintegration Network (ERRIN, Réseau européen pour le retour et la réintégration) est un consortium composé de 15 pays partenaires œuvrant à faciliter le retour et la réinsertion des migrants qui ne peuvent ou ne souhaitent plus demeurer en Europe. Le réseau ERRIN répond à un large éventail de besoins, apportant conseils, orientations et une aide à la réinsertion aux retournés.

Dans le cadre du programme ERRIN, l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) met en œuvre une action pilote. Il s'agit d'aider les retournés volontaires. L'OFII assiste ces personnes lors de la première année de leur retour, couvrant chacun des stades du processus de réinsertion (conception, mise en œuvre et suivi du plan de réinsertion).

Le réseau ERRIN est financé par le Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) de l'Union européenne, et reçoit également des contributions des partenaires européens.

www.returnnetwork.eu

PAYS PARTENAIRES D'ERRIN

	Institutions européennes partenaires
Allemagne	Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et des Communautés - Office fédéral pour la migration et les réfugiés
Autriche	Ministère fédéral de l'Intérieur
Belgique	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile/Office des étrangers
Danemark	Ministère de l'Immigration et de l'Intégration
Espagne	Ministère du Travail, des Migrations et de la Sécurité sociale - Département des migrations
Finlande	Service d'immigration finlandais
France	Ministère de l'Intérieur - Office français de l'immigration et de l'intégration
Grèce	Ministère de l'Intérieur et de la Reconstruction administrative
Luxembourg	Ministère des Affaires étrangères et européennes
Malte	Ministère des Affaires intérieures et de la Sûreté nationale
Norvège	Direction générale de l'immigration norvégienne
Pays-Bas	Ministère de la Justice et de la Sécurité - Service de rapatriement et de départ
Royaume-Uni	Ministère de l'Intérieur
Suède	Agence suédoise pour la migration
Suisse	Secrétariat d'État aux migrations

CONTACTEZ NOUS

L'aide à la réinsertion des retournés est fournie dans toutes les régions du Togo dans le cadre du programme d'ERRIN.

La représentation de l'OFII au Mali est compétente pour la réinsertion au Togo avec l'appui de l'opérateur local BCGO.

OFII Mali

Nous sommes là pour vous aider !

Bureau d'accueil OFII – Mali
Quartier du Fleuve,
Avenue Moussa Traore Porte
512
Bamako, MALI



+223 20.22.50.17



Mali@ofii.fr



PROGRAMME DE RÉINSERTION D'ERRIN

POUR LES MIGRANTS DE
RETOUR DANS LEUR PAYS
D'ORIGINE

ACTION PILOTE DE L'OFII



ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE À L'OBTENTION D'UNE AIDE? _____

Si vous êtes un(e) ressortissant(e) du Togo et souhaitez ou devez y retourner au départ d'un pays partenaire du réseau ERRIN (liste disponible au verso*), vous pourriez être éligible pour bénéficier du programme.

Les retournés sont des volontaires de tous âges et profils, notamment :

- Les demandeurs d'asile
- Les demandeurs d'asile déboutés
- Les migrants en situation régulière ou irrégulière
- D'autres personnes vulnérables

L'autorité responsable du pays européen de départ décidera de votre droit à bénéficier d'une aide. L'aide à la réinsertion sera accordée uniquement après la réalisation d'un contrôle de vérification positif par lesdites autorités.

COMMENT POSTULER _____

Vous pouvez déposer une demande à travers la personne de contact du réseau ERRIN dans l'un des pays partenaires du réseau. Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de votre travailleur social ou de votre conseiller.

Veillez noter que les services de réinsertion vous concernant ne seront activés qu'après l'approbation du pays partenaire du réseau ERRIN.

**Veillez noter qu'à l'heure actuelle certains pays partenaires du réseau n'utilisent pas les services d'aide à la réinsertion proposés par le biais d'ERRIN au Bénin à l'heure actuelle. Ceci pourrait changer à l'avenir. Consultez votre conseiller pour les informations les plus récentes.*

QUELLE ASSISTANCE POUVONS-NOUS FOURNIR ? _____

En tant que retourné(e) dans le cadre du programme d'ERRIN, vous pourriez être éligible pour bénéficier d'un certain nombre de services de réinsertion fournis par le biais de l'OFII au Mali et son opérateur au Togo, lesquels vous aideront à vous réinsérer une fois de retour dans votre pays d'origine.

Les services sont fournis en nature (sauf mention contraire) et peuvent varier en fonction de votre pays d'origine, de votre profil et de vos besoins spécifiques, le cas échéant.






PROCÉDURE À SUIVRE _____

Avant le départ

Si votre demande a été approuvée par les autorités du pays partenaire du réseau ERRIN, vous pouvez demander des informations auprès du bureau de l'OFII au Mali, compétent pour le Togo, (voir coordonnées de contact) pour vous aider à faire les démarches nécessaires.






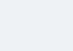
À l'arrivée

L'OFII pourra fournir une assistance immédiate de base, dès l'arrivée, aux personnes en situation de vulnérabilité. Cette assistance peut prendre les formes suivantes :

-  Prise en charge à l'aéroport ou réception au lieu d'arrivée
-  Aide aux déplacements intérieurs dans le pays de retour
-  Hébergement temporaire
-  Orientations pour les soins médicaux urgents
-  Autres services essentiels

Assistance à la réinsertion

L'OFII au Mali et son opérateur au Togo travaillera avec vous pour élaborer un plan de réinsertion personnalisé prenant en compte votre situation, vos besoins et le montant de l'aide disponible. Les services peuvent comprendre :

-  Aide sociale, juridique et médicale
-  Formation scolaire et linguistique
-  Assistance à la recherche d'emploi
-  Formation technique et professionnelle
-  Aide au lancement d'une activité commerciale
-  Assistance sur mesure (pour les groupes vulnérables)

À PROPOS DE L'OFII _____

L'OFII est un établissement public français. Une partie de son travail consiste à assister les retournés volontaires dans leurs pays d'origine au départ de la France.

L'OFII dispose de bureaux régionaux qui sont compétents pour un ensemble de pays dont le Togo. Ces bureaux prennent en charge les gens après leur retour.

Dans le cadre d'ERRIN, l'OFII s'est engagé, également, à assister les retournés en provenance d'autres pays européens.